

Le lac

Antoine Picard

www.a-picard.fr
antoine.picard@hotmail.fr
06 48 75 15 69
5 rue du Clocher
26 400 Crest

Avant 1969, le Salagou est un ruisseau d'une vingtaine de kilomètres. Il serpente au milieu de la ruffe, une roche sédimentaire rouge, au cœur d'un territoire très sec. La viticulture domine. Mais dans les années 50, les pouvoirs publics préconisent d'arracher les vignes et de planter des vergers. Ils anticipent la nécessité de créer un réservoir d'eau pour l'irrigation des fruitiers prometteurs. La basse vallée du Salagou semble la plus appropriée. Le barrage se construit dans son resserrement, noyant 700 hectares.

De nombreux habitants quittent la terre que leur famille travaille depuis plusieurs générations.

Le village de Celles, emblématique de cette histoire, est marqué par la violence du choix des pouvoirs publics de sacrifier une vallée, et par la résistance des hommes et des femmes qui y sont nés. Au moment de la construction du

barrage, le village a été totalement vidé de ses habitants parce que les ingénieurs avaient prévu qu'il soit inondé. Mais la montée des eaux, qui devait se dérouler en deux étapes, n'a finalement jamais atteint le niveau escompté : Celles a été évacué pour rien. Dans les années qui suivent, les maisons, pillées, tombent en ruine. Elles sont enfermées derrière des grillages protecteurs pour assurer la sécurité du site. D'anciens habitants luttent. Ils veulent que le village revive. Ils se mobilisent durant cinquante ans pour aboutir en 2019 à l'arrivée des trois premières nouvelles familles.

Pradines, autre hameau qui aurait dû être inondé, n'a pas eu la même chance : des bulldozers le rasant un matin de 1986, à l'aube, pour des raisons peu claires qui amplifient la rancœur de ses anciens habitants.

Les prises de vue se sont déroulées de mars 2019 à juin 2021 selon la fréquence d'une semaine tous les deux mois. J'ai travaillé par motifs : les berges, les traces du marnage, les radicales, les ruines, les vestiges sous-marins, le verger greffé, le bestiaire, le banquet, etc. Chaque motif éclaire de manière littérale ou métaphorique l'histoire de la vallée, abordant les notions de mémoire, d'exil et de changement de milieu.

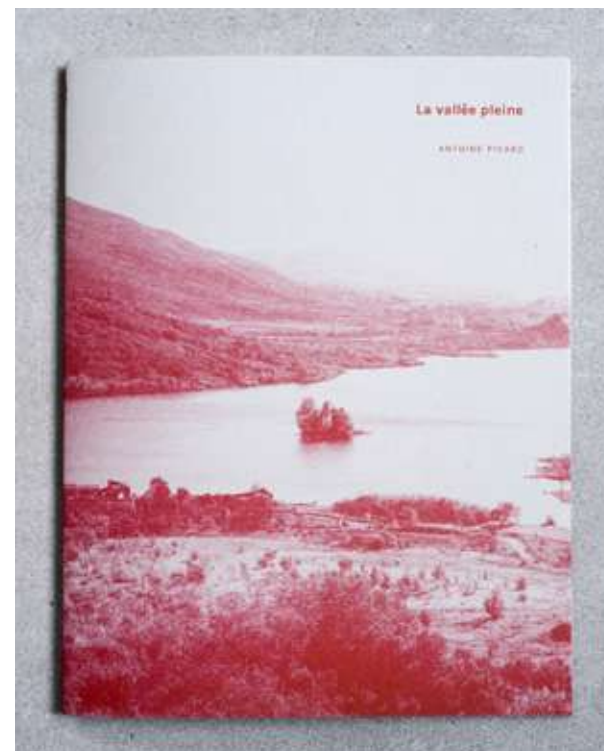
J'ai rencontré un ornithologue qui étudie les nouvelles espèces animales, un maraîcher qui arrose avec l'eau du lac, deux viticulteurs engagés, le chargé de mission rémunéré pour faire revivre le village abandonné, un plongeur en apnée, une pied-noire exilée d'Algérie au moment de la construction du barrage, d'anciens porteurs de projet considérés comme squatteurs, le factotum du village en ruines, les habitués du café, un descendant de famille expropriée qui greffe des poiriers sauvages sur la terres de ses ancêtres. Nos échanges sont présents dans un texte fragmentaire qui accompagne et ponctue les photographies. Ce texte restitue également mes observations dans le paysage ou à partir de mes lectures. Multiple et romanesque, il rend compte de la complexité des effets à différentes échelles des choix politiques qui amènent à transformer un paysage et les vies qui l'habitent, alternant entre situation humoristique et récit dramatique.

Ce projet a été accueilli en résidence artistique au sein de la Communauté de Communes du Clermontais avec la collaboration de l'association P.A.R.C. et du Village des Arts d'Octon en 2020 et 2021. Il a reçu le soutien à la photographie documentaire du CNAP 2020.

La restitution de la totalité du projet prendra une triple forme en 2023 : une exposition, une lecture-projection, et un livre aux éditions Créaphis.

Ce document présente un extrait du travail. Le projet complet est composé de 80 photographies et d'un texte de 75 000 signes.

Un premier ouvrage, intitulé *La vallée pleine*, a été publié en avril 2022 par les éditions Créaphis. Pensé comme une étape de travail, il se concentre sur un des motifs de ma recherche : les vestiges immergés.





Berge #1, Clermont-l'Hérault, février 2021



Île du Château, Celles, octobre 2020



Poirier greffé #1, Celles, octobre 2020



Racines #1, Clermont-l'Hérault, avril 2019



Ripisylve, entrée du ruisseau Salagou dans le lac, Plaine d'Ariège, juillet 2020



Gué #1, plaine d'Ariège, mai 2019



Incendie, plaine d'Ariège, février 2021

Une écrevisse marche hors de l'eau. Des cormorans se perchent sur les cyprès qui dépassent du lac. La lave en se figeant ressemble à des vaguelettes. L'eau qui agite les algues imite le vent dans les arbres. L'inversion du milieu, partout.

Les leurres ne cherchent pas à imiter le poisson, ils en singent seulement un détail. L'un d'eux simule les remous de l'alevin qui fuit une perche. Il a un petit creux à l'avant - comme si sa tête était coupée - afin de reproduire le bruit, l'agitation et les vaguelettes, autant de signes de reconnaissance pour des carnassiers plus gros. Ils se jettent dessus par excitation sans prendre le temps de s'assurer de l'authenticité de leur proie.



Depuis le village #1, Liausson, octobre 2020



Depuis le village #2, Liausson, octobre 2020



Mausolée, neck de La Roque, février 2021



Carottages, Le Bosc, avril 2019



La famille Audran, Pradines, archive familiale Annie Audran, années 50



Escalier, Celles, février 2020



Algues, presqu'île de Rouens, février 2021

Petit, André était très excité par la création du lac. C'était comme si on lui amenait la mer. Il grimpait régulièrement sur les collines autour pour voir l'eau monter.

Le frère d'André est mort noyé dans le lac en 1971. Il avait 17 ans. Les habitants de la vallée, qui n'avaient connu que des petites rivières peu profondes, ne savaient pas nager. Après la montée des eaux, certains ne se rappelaient plus comment les pentes tombaient net parfois. Ils ne voyaient plus les petites falaises sous les eaux. Sans se méfier, ils se retrouvaient en haut du vide et ne savaient plus comment flotter.



Bassin, Celles, juin 2019



Porte, Celles, décembre 2020



Jérôme, Pradines, années 80, photographe inconnu



Montée, Octon, février 2020



Mur oblique, La borne d'Octon, décembre 2020



Cairn, Pradines, mai 2019

Le lac s'ensable. L'érosion des versants emporte les grains de ruffe. Dans sa partie haute, le pont immergé fait barrière. La terre dévale dans le lac et les fonds se rehaussent, permettant aux algues, au lagarosiphon, aux roseaux, aux aulnes, aux frênes et aux peupliers de se développer, créant un environnement-refuge pour de nombreuses espèces animales. Les écologistes étudient avec bonheur le phénomène, pendant que les acteurs du tourisme assistent à la dégradation de leurs plages.

Sur les berges, les touristes s'approprient un bout du lac pour un après-midi. Avec un parasol, une serviette, une chaise pliable, ils créent de petites installations balnéaires derrière les buissons. Le choix de l'emplacement est stratégique, chacun doit pouvoir croire qu'il est seul au milieu du sauvage.



Racines #3, Clermont-l'Hérault, février 2021



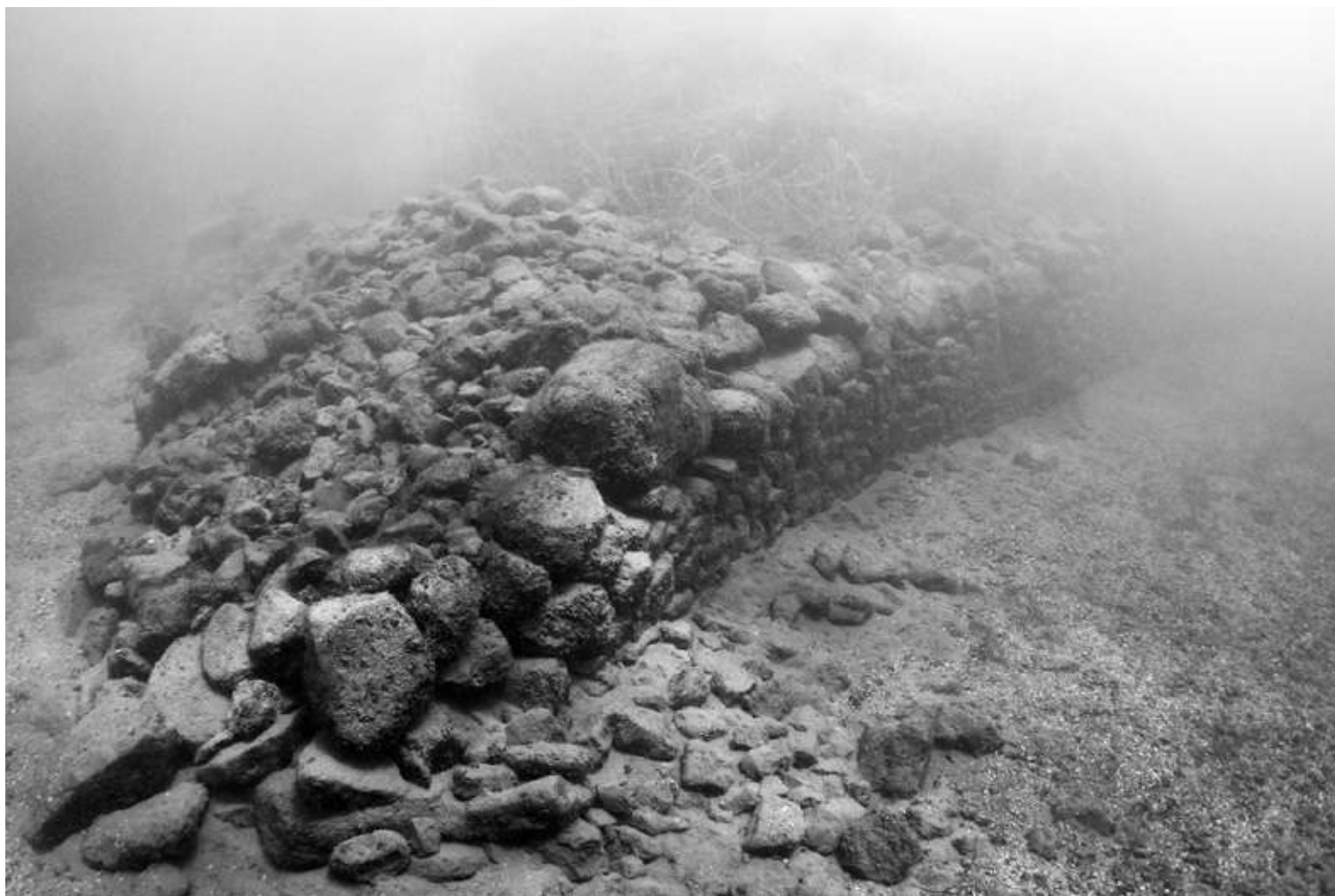
Explosion, chantier de construction du barrage, Clermont-l'Hérault, archive Claude Seeli, années 1960



Vestige #1 : canal, Pradines, mai 2021



Vestige #2 : enceinte, Les Vailhés, mai 2021



Vestige #3 : épierrage, Pradines, mai 2021



Vestige #4 : aire de battage, Pradines, mai 2021



Vestige #5 : pont, Les Vailhès, juillet 2021



Vestige #6 : panneau, Les Vailhès, octobre 2020



Vestige #6 : poteau, Pradines, mai 2021



Vestige #7 : branches, Les Vailhés, octobre 2020



Vestiges #8 et #9 : arbres, Les Vailhès, octobre 2020



Vestige #10 : vigne, Liausson, octobre 2020



Vestige #11 : buissons, Les Vailhés, octobre 2020

Le film Zone rouge de Robert Enrico raconte l'incendie criminel d'un hameau pour masquer la pollution industrielle de ses eaux potables. Les habitants avaient tous les mêmes symptômes d'empoisonnement, il fallait les supprimer. L'incendie permettait de faire disparaître les corps alors impossibles à autopsier. Mais une jeune femme, venue rendre visite à son frère malade, est témoin de l'acte criminel. Elle réussit à fuir in extremis l'incendie et les meurtriers, forcée d'abandonner son aîné au milieu des flammes. Avec l'aide d'un journaliste, elle cherche pendant tout le film le soutien des autorités, avant que les tueurs ne la retrouvent.

Le producteur du film demande au département la possibilité de tourner les scènes d'incendie dans un des villages en ruines. L'institution propriétaire accepte. Elle propose même de raser Pradines pour intégrer les scènes de destruction au film : les besoins du tournage tombent à pic pour clore les débats et empêcher toute nouvelle tentative d'occupation.

Un matin tôt, Jean pêche avec un couple d'amis lorsqu'un chasseur tire sur un sanglier qui prend peur et plonge dans le lac. Le chasseur a les yeux révoltés. Emporté par son élan sanguinaire, il continue à tirer dans l'eau. Jean et ses amis sont abasourdis. Ils savent qu'une balle peut ricocher et atteindre la rive en face. Jean filme. Le chasseur s'énerve, lance des insultes. La vidéo est diffusée sur Facebook et entraîne de nombreux commentaires colériques. On y entend le chasseur qui éructe que ce n'est pas interdit, tirer dans l'eau, tirer dans le lac. Il crie à Jean de lui montrer un papier qui notifie l'interdiction. Jean réplique : « même si ce n'est pas interdit, comment ferez-vous pour récupérer la proie si vous la tuez ? Si vous la blessez ? »



Rusticage, Celles, octobre 2020



Presqu'île de Rouens, depuis le plateau de l'Auverne, mars 2019



Pierre taillée, île du château, Celles, avril 2019



Carrière, Germane, décembre 2020



Trace blanche #3, Clermont-l'Hérault, février 2021



Pont, ruisseau du Salagou, Mérfons, juillet 2020



Collines, Clermont-l'Hérault, mars 2019



Alevins, presqu'île de Rouens, juin 2021



Inscriptions, Celles, avril 2019

L'arbre pétrifié trône dans un jardin de lotissement. Un panneau indique qu'il s'appelle Philo. Aucun végétal ne pousse sur le terrain qui fait le tour de la maison, du gravier recouvre le sol. Le vieux monsieur raconte que le vrai arbre est sous la carapace de pierre. Il considère qu'il l'a empaillé. Il a commencé par construire un muret d'enceinte pour fabriquer une jardinière. Mais cela a tué l'arbre. Alors il a continué à fixer les pierres autour, en remontant par le tronc, les branches, jusqu'à l'enfermer complètement.

Les branches de l'arbre alourdies par les pierres se cassent parfois. Le vieil homme courbé doit les consolider par coffrage, avec du béton. Il a aussi imaginé un système de cordes accrochées à la ramification centrale pour éviter qu'elles ne tombent contre le tronc.

De l'autre côté du petit terrain qui fait le tour de la maison un autre arbre mort tient debout. Cette fois, c'est une panoplie de barres de métal enfoncées dans le sol qui le maintiennent en position, des tuteurs rapidement agencés qui forment une structure bancale et futuriste.



Route, Octon, avril 2019



Fête, Celles, Archive Midi Libre, 13 aout 1987



Poissons, île du château, Celles, septembre 2019

Il pleut à verse. Ces intempéries rappellent la montée des eaux de 1968, lorsque les habitants n'imaginaient pas que le petit ruisseau qui se tarissait l'été pouvait devenir un lac. Lorsqu'ils pensaient qu'ils avaient le temps.

Chaque automne, des orages éclatent. En 2015, ils furent particulièrement violents. La ville de Lodève et toute la région sont inondées, l'autoroute éventrée, les voitures emportées. De nombreux habitants sont évacués par les pompiers. La maison de Josie, qui borde la Lergue, rivière dans laquelle se jette le Salagou, est menacée. En amont, au niveau du village de Ceyras, un embâcle de troncs, de branches et d'objets se forme. L'eau s'accumule, le niveau monte rapidement, retenu par le fragile barrage qui cède d'un coup. Une immense vague déferle. Josie et ses fils la voient arriver, entendent le grondement, les craquements sourds. Ils se réfugient au premier étage. La rivière devenue torrent monte de deux mètres en quelques secondes, inonde violemment le rez-de-chaussée. L'eau entre et sort par les portes et les fenêtres, charrie meubles et objets des kilomètres en aval, laisse les murs et le sol couverts de terre.

Depuis l'inondation, Josie n'habite plus le rez-de-chaussée. Ses fils ont construit une passerelle en bois pour relier

directement le jardin au premier étage. La passerelle permet de vivre de plain-pied, comme sur des pilotis de pierre, anticipant d'évacuer rapidement les lieux si un nouvel épisode climatique se présentait.

Le chemin monte au-dessus des falaises de la carrière. Quelques brebis paissent les rares touffes d'herbe. De profondes failles entaillent le sol parallèlement à la paroi, des blocs de pierre se détachent régulièrement. Les arbres poussent depuis le bas de l'escarpement, les plus grands dépassent le plateau basaltique. Illuminés par le soleil, ils contrastent avec l'ombre du gouffre.

Parmi les nombreuses affaires que Josie a perdues lors du déluge, les vieilles diapositives de son grand-père n'ont jamais été retrouvées. Heureusement, alors qu'elles étaient encore bien rangées dans des boîtes, Josie en avait scanné une partie. Son grand-père, médecin, était passionné de photo. Il parcourait les hameaux pittoresques et documentait sa vie, notamment ses vacances avec ses petits-enfants. Sur une de ses photographies on voit le frère de Josie enfant sous une arche en pierre. Il pose avec un garçon du village. Josie ne sait pas où cette photo a été prise, ni avec qui pose son frère. Mais un jour, bien des années après, en regardant les albums de famille avec

Benjamin, son mari, celui-ci s'arrête sur cette image. Il regarde attentivement, troublé, y reconnaît deux choses : Pradines, le hameau dans lequel il a grandi, et lui-même, l'autre garçon sur la photo. La preuve est là : Josie et Benjamin se sont connus enfant, sans imaginer qu'ils se marieraient un jour.

Le chemin continue en mince sentier. Il serpente entre les chênes verts sur la couche basaltique. Il fait le tour du petit plateau. À sa pointe, une avancée rocheuse permet de dominer le lac. On voit les routes rentrer sous les eaux, puis l'ombre du pont qui les reliait.

Benjamin ne voulait plus retourner sur les ruines de Pradines, le traumatisme était trop grand. Il n'en parlait jamais, Josie respectait son silence. Il a bien raconté une fois ou deux, le jardin, la source, le troupeau de son père sur le plateau, mais Josie ne posait pudiquement pas de questions. Quand il avait fallu partir, Benjamin avait vu son père vieillir de dix ans, ne pas vouloir y croire, ne pas vouloir céder, attendre les bulldozers presque avec le fusil. Ils avaient appris en 1962, et avaient fini par évacuer les lieux au dernier moment, six ans plus tard. Benjamin avait douze ans quand il a été témoin de cette fissure familiale. Ils se sont résignés à acheter

une propriété avec le peu d'argent de l'expropriation. Les trois années qui ont suivi ne firent que confirmer la catastrophe : la première, le gel a grillé toute leur récolte ; la deuxième, c'est la grêle qui a rendu les fruits invendables ; et la troisième, une inondation a noyé les plants et rendu les terres impraticables - la montée des eaux qui n'a jamais immergé leur maison a cette fois ruiné leur reconversion. Il a fallu partir, encore. Avec le peu qu'ils ont sauvé, ils ont acheté une maison dans le village derrière la montagne. Ils y ont passé le reste de leur vie, face à cette masse escarpée pour les séparer du lac.

La zone d'entrée du ruisseau dans le lac ressemble à une mangrove tropicale. Elle cache une éolienne en métal qui remontait l'eau d'un forage pour irriguer la plaine. Lorsqu'elle était plus jeune, Martine sautait dans l'eau du lac depuis l'éolienne. Il y avait du fond. En deux décennies l'ensablement a diminué la quantité d'eau alors que la ripisylve et la roselière ont tout avalé. On peut encore atteindre l'aqueduc qui apportait l'eau sur plusieurs centaines de mètres jusqu'au bassin. Il semble sorti de temps immémoriaux avec ses multiples arches en pierre. Il continue à se dégrader depuis que des pilliers ont emporté les tuiles qui le protégeaient. L'éolienne, elle, reste inaccessible. L'hiver on la voit dépasser des arbres, vestige incongru rappelant l'aridité de la vallée avant le lac.

Jérôme consolide une voûte. Il déplace des pierres, enlève, remplace, ajoute du mortier si besoin. Il a sorti beaucoup de gravats et de déchets avant de pouvoir entrer et se déplacer dans les ruines. Les murs étaient inaccessibles derrière d'immenses tas qui remplissaient l'espace de la maison.

La destruction du hameau de Pradines a été un énième traumatisme pour la famille de Benjamin. La version que Josie a retenue, c'est que le maire a décidé de faire raser le village, faisant lâchement intervenir les frères Bec en pleine nuit, parce que c'était plus simple que de gérer le problème des squatteurs.

Une cérémonie d'accueil est organisée en grande pompe pour accueillir Jérôme et les trois premières familles du futur village. Un comédien punk l'anime. Il introduit les discours des personnalités officielles invitées. Il propose au préfet (dont il a vu un portrait en guitariste sur internet) d'accompagner à la guitare la chanson *Salut à toi* des Berruriers Noirs : le conseil municipal la chante comme hymne d'accueil pour les nouveaux habitants.

François revêt une chemise vert et bleu, des poissons oranges y flottent en relief sur un fond sous-marin. Portée

au moment de la fête du village qui devait être enseveli par le lac, elle semble provocante. Pour abonder dans ce sens, la mairie organise une exposition de photos de poissons accrochées aux arbres, sur l'île du château. Il faut s'y rendre en canoë.

Le fils de Josie raconte que son père l'avait emmené voir le hameau en train d'être rasé. Benjamin avait dû être averti parce qu'il était copain avec un des frères Bec. Ils s'étaient positionnés sur la colline en face, vers le barrage. Benjamin en était malade mais il avait voulu voir. Ils ne sont restés que dix minutes. Le fils se souvient des bulldozers, de la poussière, des bruits d'éboulement et des cris des techniciens pour couvrir le chahut des machines. Josie ne savait pas que son mari – lui qui ne voulait jamais entendre parler du hameau de son enfance – avait souhaité partager cet événement douloureux avec leur fils. De son côté, elle n'y est jamais allée avec lui. Il ne lui a jamais montré le chemin, elle a dû le trouver toute seule.

Les vacanciers comme des revenants. Les papous de Nouvelle Guinée voyaient l'afflux des touristes comme le retour des morts. Le zombie, lui, personnage mort vivant dans la culture cinématographique occidentale, est

une figure vaudou importée par les africains au moment de l'esclavage. Il évoque le déraciné, l'arraché à sa terre et à sa condition. Passé de l'état d'homme à l'état de domestiqué, il est considéré comme une bête.

Jérôme s'échine à travailler tous les jours, seul. Il restaure la bâtisse dans laquelle habitaient le maire avant la montée des eaux. Ce matin, avec ses fils, il détruit le mur en brique du premier étage qui menace de s'écrouler. Il utilise le marteau piqueur alors qu'un de ses fils frappe avec une massette. Le mur tagué, pourtant déjà détruit sur sa hauteur depuis longtemps, résiste.

Le château de Celles était une grande bâtisse perchée sur une colline. Comme toutes les maisons qui devaient être immergées, il a été détruit. La légende dit que les propriétaires ont préféré s'en charger eux-mêmes plutôt que de laisser cette besogne à des mains étrangères. Mais les mauvaises prévisions sur la hauteur finale du lac ont laissé le promontoire rehaussé par les pierres entassées, hors d'eau : l'acte de détruire le château aurait fabriqué la seule île du lac.

La carrière domine le barrage sur le versant sud. Elle a été l'une des trois ressources en pierres qui ont permis de fabriquer l'ouvrage. On parle d'un barrage en enrochement. Sur une largeur de plus de cent mètres et une hauteur de soixante, des pierres basaltiques ont été accumulées. Cette technique semblait la plus sûre compte tenu de la composition des sols. La pierre du pays, considérée comme imperméable, offrait un soubassement idéal dont on savait qu'il ne bougerait pas. Il ne fallait pas reproduire la catastrophe du barrage de Malpasset, dans le Var, qui venait d'avoir lieu. L'ouvrage, érigé en béton, avait cédé juste après sa construction. Une immense vague avait noyé un village et plus de quatre cents habitants.

Jean a pêché plusieurs fois la plus grosse carpe du lac : 32 kilos. Elle se laisse facilement attraper, puis elle est remise à l'eau. Elle s'est résignée à cette mascarade, comme si chaque prise était l'occasion de prendre l'air et de rencontrer l'Homme.

Jérôme n'imagine pas ses enfants vivre au milieu des ruines. Il a espoir que de nouveaux projets aboutissent. Il restaure, monte les murs, installe la charpente, couvre son toit, alors que le reste du village est en attente, grillagé, figé pour la mémoire comme à Oradour-sur-Glane.

Vêtu d'une doudoune avec une capuche recouvrant un bonnet, Jean s'est préparé pour le froid. Il enfle ses waders, rentre dans la nuit comme dans l'eau du lac, muni de sa grande épuisette et de sa courte canne.

Il prend une démarche grotesque pour fendre l'eau, levant artificiellement les jambes afin de ne pas effrayer les poissons par ses remous. Il lance son leurre à une dizaine de mètres de lui, mouline à un rythme régulier. Répète ces gestes plusieurs fois, avant que son fil ne se tende. Un poisson mord. Le bout de la canne se courbe violemment. Par à-coups, signifiant la puissance de l'animal qui alterne tentative de fuite et repos, Jean s'avance et mouline en même temps, accompagne la lutte et son rythme. Au terme d'un affrontement inégal marqué par la griserie et l'inquiétude, il réussit à ramener la proie jusqu'à son épuisette. Il découvre un brochet d'une cinquantaine de centimètres, un petit spécimen selon lui. Grâce à une pince spéciale qui ressemble à un outil de torture, Jean enlève l'hameçon. Il rentre l'outil dans la gueule de l'animal, attrape le piège en métal et tire. Il prend le temps d'observer les innombrables dents dans la gueule de l'animal - elles coupent comme du verre - ainsi que les deux grandes cicatrices qu'il porte sur le dos : un brochet plus gros l'a sûrement attaqué.

Une voiture utilitaire est stationnée en haut de la piste qui mène à l'ancien hameau. Derrière le pare-brise deux coussins en forme de carpe sont exposés.

Leur décoloration à travers la vitre rend leur motif écailles d'autant plus ressemblant qu'ils paraissent desséchés par le soleil.

Comme tous les retenues d'eau de grande ampleur, le lac devrait être vidé tous les dix ans pour observer si le barrage a bougé ou s'il se fissure. Mais celui de la vallée n'a jamais été tari de peur de ne pouvoir le remplir à nouveau.

L'écrevisse de Louisiane est bien plus solide et adaptable que l'écrevisse endémique. Elle est moins sensible aux maladies et peut même en transmettre à l'écrevisse locale sans en avoir les symptômes. D'où sa prolifération. Elle peut aussi vivre et se déplacer longtemps hors de l'eau – ce qui est impossible à l'espèce indigène. Elle profite d'un climat humide pour marcher de longues distances, lentement, sur le sable, la terre, l'herbe, la route. Cette faculté lui sert à conquérir de nouveaux territoires, elle quitte temporairement son milieu pour coloniser d'autres espaces aquatiques.

Quand Jean plonge, il y a un moment où seules ses palmes émergent du lac. Cette image ressemble à celle d'Icare se noyant dans le tableau de Brueghel. Le titre du tableau - La chute d'Icare - met l'accent sur le drame qu'on voit pourtant à peine dans le tableau. Ses mollets sont visibles au dessus de la surface de la mer, tous petits, lointains, alors que la vie insouciante se déroule au premier plan.

L'idée de creuser un canal entre la rivière de la vallée parallèle et le ruisseau a traversé la tête des ingénieurs. Ils pensaient que le ruisseau ne serait pas suffisant pour remplir le lac. Mais ce projet a été avorté par une autre crainte plus forte : les eaux de la rivière étaient infestées par les anciennes mines d'uranium creusées au-dessus.

Des tas de lagarosiphon séché ponctuent la plage du camping. Deux filles plongent du ponton fabriqué avec de gros bidons en plastique bleu. Lorsqu'elles rejoignent la berge à la nage, l'une, apeurée, demande à l'autre si elle sent des algues.